



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Mercredi 7 janvier 2026

Nouveau lieu culturel sur le site Béthencourt : la Métropole Rouen Normandie lance un appel à projets pour donner une nouvelle fonction à ces bâtiments portuaires et industriels

Mercredi 7 janvier, la Métropole Rouen Normandie a lancé un appel à projets pour la transformation du site Béthencourt à Rouen en un nouveau lieu culturel, hybride et convivial. Les futurs aménagements de ce site de 16 000m², au cœur du quartier Flaubert et emblématique de l'histoire industrielle et portuaire près de la Seine, renforceront les équipements culturels déjà présents tels que le 106, le 107 ou encore le 105. Après deux phases de sélections, le projet lauréat sera désigné en 2027.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Laurence Renou, Vice-Présidente en charge de la culture : « Que de changements au sein du quartier Flaubert ! Le site Béthencourt est un marqueur de l'histoire industrielle et portuaire près de la Seine. Le lancement de cet appel à projets aujourd'hui est une étape de plus pour proposer, aux côtés d'autres équipements emblématiques tels que le 106, le 107 ou le 105, des offres culturelles diversifiées, accessibles et populaires. »



Crédit photo : Alan Aubry – Métropole Rouen Normandie





Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

L'appel à projets du site Béthencourt permettra d'identifier un opérateur économique pour porter un programme d'investissement et assurer l'exploitation de ce futur lieu culturel. L'appel à candidatures se clôturera le 13 avril 2026, il sera suivi d'une première sélection à l'issue de laquelle les trois candidatures retenues pourront déposer leurs dossiers financiers et techniques jusqu'au 2 novembre 2026. Le projet final sera retenu en 2027.

Les huit bâtiments du site, actuellement composés de hangars, d'ateliers et de bureaux, dont le bâtiment dit de l'Horloge, s'organisent sur une parcelle en triangle, bordée par le quai Jean de Béthencourt, l'allée François Mitterrand et le parc-canal Camille Claudel. Elle s'étend sur une superficie de 16 000 m², dont 8 000 à 9 000m² occupés par les bâtiments. Pour transformer ce site, les candidats devront prendre en compte plusieurs attendus culturels, artistiques et économiques dans leurs propositions :

Activités culturelles et artistiques :

- Lieu de création et de pratique artistique amateur et professionnelle (exemples : ateliers, salles de répétitions et de pratique pour la danse, le cirque, les arts visuels etc.).
- Lieu d'exposition, de projection etc.
- Lieu d'événements et d'animations culturels.

Activités économiques :

- Activités artisanales, tertiaires et de services (exemples : ateliers d'artistes ou d'artisans, commerces, bureaux etc.), pérennes ou pop-up stores.
- Offre de restauration-bar favorisant les produits frais locaux, en circuit-court, d'agriculture biologique etc.
- Toute activité à la croisée de différentes pratiques (artistiques, culturelles, économiques, d'émergence citoyenne, associatives etc.).
- Les programmes d'habitation, de logement ou d'enseignement scolaire et supérieur ne font pas partie des activités économiques demandées.

Ainsi le projet devra être économiquement viable, sans subvention ni participation publique de la Métropole. Une attention particulière sera donnée à la qualité du projet culturel proposé, complémentaire aux structures voisines et s'intégrant aux sites bordant les quais de Seine sur la rive gauche de Rouen. La sauvegarde de marqueurs architecturaux tels que le bâtiment de l'Horloge et des rappels à l'histoire portuaire, maritime et industrielle seront appréciés.

Elles s'adapteront aussi aux échéances de libération du site car la parcelle Béthencourt relève encore en partie du domaine public d'Haropa Port. Consacrée à la maintenance de l'outillage jusqu'en 2008, elle est actuellement partiellement occupée par les services d'Haropa Port et organisée autour d'activités liées aux travaux de réseaux et aux espaces verts. En 2020, la Métropole s'est portée acquéreur du site dans le cadre d'un protocole d'échanges fonciers avec Haropa Port. Elle prendra possession du site au fur et à mesure de sa libération et en sera totalement propriétaire au plus tôt fin 2027. La Métropole réalisera les travaux de dépollution réglementaire et de désamiantage du site en fonction du projet retenu par le Conseil métropolitain.





Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Enfin le site devra respecter les préconisations du plan de prévention des risques inondations (PPRI) en vigueur et s'intégrer aux normes architecturales, environnementales et paysagères inhérentes au quartier Flaubert. Conçu et imaginé dans la concertation avec celles et ceux qui vont y habiter et y travailler, le projet Rouen Flaubert porte depuis ses débuts plusieurs ambitions parmi lesquelles la reconversion d'anciens sites industriels. Espace urbain et paysager, avec 30 hectares de nature en ville et 3,5 km de promenade le long de la Seine et du parc-canal Camille-Claudel, le quartier Rouen Flaubert est destiné à accueillir 15 000 habitants et usagers rassemblés au sein de 2 500 logements et 250 000 m² de bureaux. Il est principalement desservi par les lignes de bus à haut niveau de service T4 et T5, et sera agrémenté de commerces et services, d'un collège, d'espaces publics aménagés.

Retrouvez l'ensemble de l'appel à projets Béthencourt : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/appel-projets-pole-culturel-et-creatif>.

CONTACT PRESSE

Ibtissam MADI

ibtissam.madi@metropole-rouen-normandie.fr

02 76 30 31 33 - 06 60 71 99 61

